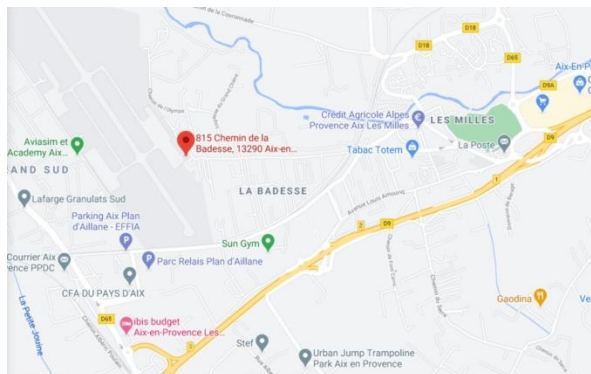


Aérodrome Aix les Milles
☎ 04 42 24 34 19 – 06 14 03 53 49
<http://acsoleil.fr> => consultez le

Bienvenue à bord de l'Aéroclub du Soleil XIII



Nous vous formerons aux Licences du

	LAPL	PPL
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> • Age mini 17 ans • Lâcher à 16 ans mini • Certificat aptitude médicale Classe 2 (Med. Agréé), validité 5 ans si < 40 ans, 2 ans si < 50 ans, 1 an >= 50 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> • Age mini 17 ans • Lâcher à 16 ans mini • Certificat aptitude médicale Classe 2 (Med. Agréé), validité 5 ans si < 40 ans, 2 ans si < 50 ans, 1 an >= 50 ans.
Formations	<ul style="list-style-type: none"> • Théorie : E_learning et cours du soir • Pratique : mini 30 hdv dont 15h DC et 6h Solo supervisé dont 3h en nav solo - 1 nav de 80 Nm 	<ul style="list-style-type: none"> • Théorie : E_learning et cours du soir • Pratique : mini 45 hdv dont 25h DC et 10h Solo supervisé dont 5h en nav solo - 1 nav de 150 Nm
Privilèges	<ul style="list-style-type: none"> • CdB sans rémunération • Monomoteurs à pistons < 2000kg (MTOW) • Navigation en France et Europe si détenteur compétences linguistiques • Emport Pax après 10hdv depuis obtention licence • Quatre personnes maxi dans l'avion • Non reconnaissance OACI 	<ul style="list-style-type: none"> • CdB sans rémunération • Monomoteurs à pistons < 5700kg (MTOW) • Navigation en France et Etranger si détenteur compétences linguistiques • Emport Pax limité au maxi autorisé par l'aéronef • Reconnaissance OACI
Validité	<ul style="list-style-type: none"> • Pour pouvoir voler le pilote devra justifier : • 12 hdv en permanence dans les 24 mois précédents. Sinon effectuer un vol de contrôle avec un FE ou effectuer les hdv manquantes sous la supervision d'un FI 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualif. SEP : 24 mois avec 12 hdv dont une heure avec un FI dans les 12 derniers mois • Si conditions non réalisées ou date dépassée (renouvellement), contrôle de compétence avec un FE

Si vous souhaitez vous inscrire

→ Il vous faut une aptitude médicale délivrée par un médecin agréé (liste à disposition à l'aéroclub)

Ensuite il faut nous fournir :




- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité.
- Une photo d'identité.
- Une autorisation parentale pour les mineurs, les noms et prénoms des parents.
- Le montant des frais d'inscription.

Les frais d'inscription	-de 21 ans	+ de 21 ans	Membre associé
Cotisation annuelle	100 €	200 €	70€
Licence F.F.A. avec abonnement revue info du pilote	81 € 127 €	81 € 127 €	

Enseignement théorique

E_learning (A régler à l'institut Mermoz)	70 €	70 €
Manuels de cours	Offerts par le club	75€
Carnet de vol	Offert par le club	18 €

→ Des instructeurs expérimentés et compétents sont présents tous les jours pour vous donner des cours de pilotage en double commande. L'école est ouverte également le dimanche.

Notre flotte		Frais de participation aux heures de vol	
		Solo	Double commande
Avions école	F-GYKX ROBIN DR400-120 CV 	160 €/h	165 €/h
	F-BVCY ROBIN DR400 125 CV 	165 €/h	170 €/h
Avion de voyage	F-HAIX ROBIN DR400-180 CV 	205 €/h	210 €/h

Si vous avez moins de 21 ans, vous pouvez bénéficier de bourses offertes par la Fédération Française Aéronautique.

Par exemple : 335 € au moment du lâcher, 670 € au LAPL ou PPL. Pour les jeunes titulaires du Brevet d'Initiation Aéronautique aide supplémentaire de 75 € à l'obtention de la théorie du LAPL ou PPL.

Le vol de découverte : 130 €

Pendant 1h30 vous serez considéré comme un pilote au cours de sa première leçon de pilotage.

Ainsi vous aurez droit à un briefing, la visite prévol commentée, un vol de 30 mn et un débriefing.

Nous espérons avoir répondu à vos premières interrogations.

Nous vous attendons pour vous en dire plus et partager avec vous notre passion => **VOLER**

→ A très bientôt sur nos avions, au départ d'Aix-les-Milles

Le Président Michel RAZAIRE